

Marie Grégoire
Pierre Gince

50 regards
sur l'homme
et son héritage
politique

RENÉ LÉVESQUE ET NOUS

Les faits saillants

Les faits présentés dans cette ligne du temps sont issus, sauf exception, du *Bilan du siècle*¹, site encyclopédique sur l'histoire du Québec depuis 1900, mis en ligne par l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, et de la Fondation René-Lévesque², avec leur aimable autorisation et collaboration.

Quelques précisions et commentaires ont été ajoutés par les auteurs afin de donner écho aux témoignages et de mettre les différents événements en perspective. Le politologue Eric Montigny, de l'Université Laval, a également contribué à la rédaction de ces faits saillants.

Naissance

Né le 24 août 1922, René Lévesque est le fils aîné de l'avocat Dominique Lévesque et de Diane Dionne, venus s'installer dans le village bilingue de New Carlisle peu après leur mariage, en 1920. Ils eurent trois autres enfants : Fernand, André et Alice. La Gaspésie de l'époque est pauvre, mais la fratrie grandit dans un foyer plutôt bien nanti.

Formation

En 1933, le jeune René entreprend son cours secondaire. Brillant, il impressionne ses maîtres au Séminaire de Gaspé. Il s'initie également à la politique et à la littérature française et anglaise avec son père³. En 1935, l'été de ses 13 ans, René Lévesque commence à faire de la radio à la station CHNC de New Carlisle.

Après la mort du père en 1938, et à la suite du remariage de la mère, la famille Lévesque déménage avenue des Laurentides, dans le quartier Montcalm, à Québec. Le jeune René poursuit ses études au collège Saint-Charles-Garnier, puis s'inscrit en droit à l'Université Laval à l'automne 1941. Pendant ses années d'études à Québec, il refait de la radio aux stations de CKCV et de CBV (Radio-Canada).

En décembre 1943, il interrompt définitivement ses études en droit à l'Université Laval.

1. Université de Sherbrooke. *Bilan du siècle*. bilan.usherbrooke.ca/

2. Fondation René-Lévesque. fondationrene-levesque.org/

3. L'Encyclopédie canadienne. *René Lévesque*. thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/rene-levesque

Correspondant de guerre

Parfaitement bilingue, il est alors recruté comme correspondant de guerre par l'Office of War Information, le service de presse de l'armée américaine chargé de couvrir les opérations militaires des États-Unis en Europe. Il se rend à Londres en mai 1944 pour se joindre au bureau français de la radio Voice of America, qui diffuse, dans 27 langues, information et propagande vers les pays occupés.

En février 1945, comme correspondant de guerre, il suit les troupes alliées en rapportant les combats à la radio et dans des périodiques français et américains. Son odyssee militaire le mène de Paris à l'Alsace, l'Autriche, l'Italie et le sud de l'Allemagne où il découvre, en avril, dans les environs de Munich, le camp de concentration de Dachau. Il restera profondément marqué par cette expérience de guerre, notamment la vie à Londres sous les bombardements et la découverte de ce camp de l'horreur. Il revient au pays en 1946.

Mariage de René Lévesque et de Louise L'Heureux

Le 3 mai 1947, René Lévesque épouse Louise L'Heureux, avec qui il était déjà fiancé avant la guerre. Le couple a eu trois enfants : Pierre, Claude et Suzanne.

Journaliste à Radio-Canada

René Lévesque entre au Service international de Radio-Canada à son retour d'Europe et, dès 1951, retourne sur les champs de bataille. Il y couvre, pour la radio, la guerre de Corée. Il collabore ensuite à diverses émissions et s'initie peu à peu à l'univers de la télévision – tant comme journaliste et reporter que comme animateur d'émissions d'affaires publiques.

Le point culminant de sa carrière journalistique reste sans contredit la création de l'émission *Point de mire*, consacrée à l'actualité internationale, qu'il animera seul pendant trois ans, de 1956 à 1959.

Du 29 décembre 1958 au 7 mars 1959 : grève des réalisateurs

En 1959, la longue grève des quelque 75 réalisateurs du réseau français de Radio-Canada visant à obtenir le droit à la syndicalisation marque un tournant majeur qui amène René Lévesque à la politique. Constatant le peu de pouvoir des Canadiens français au sein du gouvernement fédéral, il exprime de plus en plus ses positions nationalistes. Son appui aux grévistes se manifeste par des interventions publiques où il se révèle être un

orateur exceptionnel. La grève se terminera le 8 mars 1959, lorsque Radio-Canada acceptera de reconnaître le syndicat des réalisateurs.

Candidat libéral

Le 24 avril 1960, Lévesque quitte Radio-Canada. Il se présente comme candidat libéral dans la circonscription de Montréal-Laurier. Il ne pratiquera de nouveau le journalisme que quelques années plus tard, à temps partiel, en signant des chroniques dans le *Dimanche-Matin* (1966-1968), *Le Clairon de Saint-Hyacinthe* (1969-1970), *Le Journal de Montréal* (1970-1974) et dans le quotidien indépendantiste *Le Jour* (1974-1976).

22 juin 1960 : élection des libéraux de Jean Lesage à l'Assemblée législative du Québec

Jean Lesage et son « équipe du tonnerre » remportent les élections générales du Québec avec 51,4 % des voix. Ils font élire 51 députés à l'Assemblée législative, mettant fin au règne de 16 ans de l'Union nationale. René Lévesque sera ministre des Ressources hydrauliques et ministre des Travaux publics dans le cabinet Lesage du 5 juillet 1960 au 28 mars 1961, puis ministre des Richesses naturelles à compter du 28 mars 1961⁴.

Nationalisation de l'hydroélectricité

En 1962, le ministre des Ressources naturelles, René Lévesque, n'apprécie pas que les tarifs des compagnies privées d'électricité soient élevés et le service, souvent déficient. Il décide alors de s'attaquer aux 11 compagnies privées. Sa bataille sera particulièrement difficile contre la plus puissante, Shawinigan Water and Power Company, qui règne en maître sur une grande partie du Québec.

Lévesque impose son programme politique. Appuyé par l'opinion publique, le premier ministre Jean Lesage déclenche des élections générales anticipées le 19 septembre 1962, seulement deux ans après l'élection de son parti. Lesage espère ainsi obtenir un mandat clair pour aller de l'avant avec son projet de nationalisation de l'électricité avec le slogan « Maîtres chez nous ». Le 14 novembre 1962, les libéraux obtiennent une victoire sans équivoque en faisant élire 63 députés sur 95, dont le ministre des Richesses naturelles, René Lévesque.

Rapidement, le premier ministre Lesage annonce que la Commission hydroélectrique du Québec (Hydro-Québec) déboursa 604 millions \$

4. Assemblée nationale du Québec. *René Lévesque*. assnat.qc.ca/fr/deputes/levesque-rene-4219/biographie.html

pour nationaliser 11 compagnies d'électricité. La prise de possession aura lieu le 1^{er} mai 1963.

14 octobre 1965 : René Lévesque devient ministre de la Famille et du Bien-être social

Le premier ministre Jean Lesage confie à son ministre des Richesses naturelles la fonction additionnelle de ministre de la Famille et du Bien-être social.

5 juin 1966 : élection des unionistes à l'Assemblée législative du Québec

Lors de cette élection, l'une des plus serrées de l'histoire récente au Québec, l'Union nationale, dirigée par Daniel Johnson (père), est portée au pouvoir et forme un gouvernement majoritaire, et ce, même si le Parti libéral a obtenu 6,5 % plus de votes. René Lévesque est réélu dans la circonscription de Laurier.

1967 : une année charnière

L'année 1967 n'est pas que celle de l'Expo 67 au Québec. Au cours de son trajet entre Québec et Montréal sur le chemin du Roy, le général Charles de Gaulle, président de la République française, reçoit un accueil enthousiaste. Au terme de son voyage, le 24 juillet, il prononce, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, une courte allocution au cours de laquelle il lance le slogan indépendantiste : « Vive le Québec libre ! » Le général quittera le Québec deux jours plus tard, sans avoir fait un arrêt à Ottawa, où ses propos ont soulevé l'ire de la classe politique. René Lévesque est mal à l'aise.

Le 18 septembre 1967, René Lévesque présente un manifeste sur la souveraineté du Québec intitulé *Un pays qu'il faut faire*. Ce document préconise l'idée d'un Québec souverain doté d'une association avec le reste du Canada. Il aura l'effet d'une bombe chez les membres du Parti libéral. Un mois plus tard, soit le 14 octobre 1967, René Lévesque quitte avec fracas le Parti libéral du Québec lorsque son manifeste *Un Québec souverain dans une nouvelle union canadienne* – surnommé « Thèse Lévesque » – est rejeté au profit de la thèse du « statut particulier » de son collègue Paul Gérin-Lajoie.

Le 19 novembre 1967, René Lévesque réunit environ 400 partisans qui se rallient à son option constitutionnelle ; ils fondent ensemble le Mouvement souveraineté-association (MSA).

6 janvier 1968 : lancement d'Option Québec

Le député indépendant René Lévesque publie un essai intitulé *Option Québec*. Il s'agit à la fois d'un essai, d'un manifeste et d'une œuvre de réflexion sur la situation socioéconomique du Québec, d'un programme d'action politique visant à construire une nouvelle union avec le Canada qui serait plus bénéfique aux nations participantes. René Lévesque y dessine l'avenir d'un peuple fier et dynamique qui se tient debout tout en tendant la main au Canada, d'égal à égal. Ce livre, vendu à plus de 50 000 exemplaires, constituera les bases de la formation politique qui sera créée quelques mois plus tard et qui prendra le nom de Parti québécois.

20 avril 1968 : tenue des premières assises du Mouvement souveraineté-association

Plus de 1000 personnes sont réunies à l'aréna Maurice-Richard afin de participer aux premières assises du Mouvement souveraineté-association (MSA). Dès lors, le MSA compte 8400 membres : 80 % sont des hommes et 60 % proviennent de la région de Montréal. Le traitement à accorder aux écoles anglaises soulève les passions, les partisans du député indépendant François Aquin souhaitant l'intégration pure et simple de la minorité au système francophone, alors que Lévesque s'oppose à cette mesure. Les affrontements entre la faction modérée – celle de Lévesque – et l'aile radicale du MSA mènent à des débats houleux.

26 septembre 1968 : décès de Daniel Johnson (père)

Le premier ministre du Québec, Daniel Johnson, décède soudainement lors d'un voyage ayant pour but l'inauguration du barrage et de la centrale hydroélectriques Manic-5, sur la Côte-Nord. Il était âgé de 53 ans. Tout comme Jean Lesage, René Lévesque faisait partie des dignitaires présents.

Fondation du Parti québécois

Lors d'un congrès de quatre jours qui se déroule au Petit Colisée de Québec à compter du 11 octobre 1968, le Mouvement souveraineté-association (MSA) de René Lévesque et le Ralliement national (RN) de Gilles Grégoire fusionnent pour créer une nouvelle formation politique indépendantiste : le Parti québécois (PQ).

Environ deux semaines plus tard, soit le 26 octobre, les délégués au congrès du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), de Pierre Bourgault, se prononcent à Montréal en faveur de la dissolution de leur parti et de l'adhésion de ses membres au Parti québécois (PQ).

27 février 1970 : premier débat radiophonique entre Robert Bourassa et René Lévesque

Le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), Robert Bourassa, et le chef du Parti québécois (PQ), René Lévesque, croisent le fer pour la première fois à la radio dans le cadre d'un débat présenté sur les ondes de la station CKLM.

26 avril 1970 : le « coup de la Brink's »

Quelques jours avant la tenue de l'élection générale au Québec, neuf camions de la Brink's transportent des milliers de certificats en valeurs mobilières de Montréal vers Toronto. La manœuvre, commandée par la direction du Trust Royal et surnommée « Coup de la Brink's », a pour effet d'intimider l'électorat qui pourrait être tenté par l'option souverainiste du Parti québécois.

29 avril 1970 : élection des libéraux de Robert Bourassa à l'Assemblée nationale du Québec

Les libéraux de Robert Bourassa remportent l'élection générale avec 45,4 % des voix. Ils font élire 72 députés. L'Union nationale obtient 17 députés, le Ralliement créditiste du Québec, 12, et le Parti québécois, 7 (avec 23 % des suffrages). Il s'agit de l'entrée des premiers députés élus sous la bannière du PQ à l'Assemblée nationale. René Lévesque est défait dans sa circonscription de Laurier.

Crise d'Octobre

La crise d'Octobre désigne certains événements de l'automne 1970 liés aux actions du Front de libération du Québec (FLQ), un mouvement révolutionnaire, dont ceux-ci : l'enlèvement de l'attaché commercial du Royaume-Uni, James Richard Cross (5 octobre) ; la lecture du manifeste du FLQ à la télévision de Radio-Canada (8 octobre) ; l'enlèvement du ministre du Travail du gouvernement du Québec, Pierre Laporte (10 octobre) ; la mise en place de la Loi sur les mesures de guerre (15 et 16 octobre) ; la découverte du corps de Pierre Laporte (17 octobre) ; et la libération de James Richard Cross (3 décembre).

Le 18 octobre 1970, devant le conseil national du Parti québécois, René Lévesque condamne catégoriquement le FLQ pour la mort de Pierre Laporte. Louise Harel estimera plus tard que, en agissant ainsi, « il sauvera le Parti québécois, d'une certaine façon ».

9 octobre 1973 : présentation du « budget de l'An 1 par le Parti » québécois

En pleine campagne électorale, le Parti québécois innove en présentant le budget fictif d'un Québec indépendant pour l'année 1975-1976. Le dévoilement de ce « budget de l'An 1 » fera la manchette et deviendra une épine dans le pied du PQ alors que le ministre libéral des Finances, Raymond Garneau, coince son adversaire Jacques Parizeau à propos de la courbe d'élasticité du dollar canadien et de la croissance du PIB...

29 octobre 1973 : réélection des libéraux de Robert Bourassa à l'Assemblée nationale du Québec

Le Parti libéral, mené par Robert Bourassa, remporte les élections générales avec 54,7 % des voix. Il fait élire 102 des 110 députés à l'Assemblée nationale. Le Parti québécois continue de progresser, obtenant 30 % des votes. Il forme l'opposition officielle, tout en ne faisant élire que six députés. René Lévesque est défait dans Dorion.

27 juin 1975 : adoption de la Charte québécoise des droits de la personne

L'Assemblée nationale du Québec adopte la Charte québécoise des droits de la personne (projet de loi 50), parrainée par le ministre libéral de la Justice, Jérôme Choquette. Cette loi, qui a préséance sur toutes les autres au Québec, protège toute personne qui se trouve au Québec, qu'elle soit citoyenne ou non. Elle entrera en vigueur un an plus tard, le 28 juin 1976.

15 novembre 1976 : élection du Parti québécois de René Lévesque à l'Assemblée nationale du Québec

Le PQ fait élire 71 députés à l'Assemblée nationale, contre 26 pour ses plus proches rivaux, les libéraux de Robert Bourassa. Élu avec 41,4 % des suffrages et la promesse de former d'abord « un vrai gouvernement » avant de soumettre la question de la souveraineté à un référendum, René Lévesque lance un chantier de grandes réformes, dont la Loi sur le

financement des partis politiques et la Charte de la langue française constituent les pièces maîtresses.

Quelques jours plus tard, Robert Bourassa annonce qu'il quitte la vie politique alors qu'il a été qualifié – au sein de son propre parti – d'« homme le plus détesté au Québec ».

25 janvier 1977 : discours du premier ministre René Lévesque devant The Economic Club de New York

Un peu plus de deux mois après l'élection du Parti québécois, le premier ministre René Lévesque se rend à New York pour prononcer un discours devant The Economic Club, un auditoire composé en grande partie de gens d'affaires. Il y déclare : « L'indépendance est donc devenue aussi naturelle, aussi normale, je dirais presque aussi inévitable que ne l'était l'indépendance américaine il y a deux cents ans. » Il recevra un accueil, au mieux, tiède.

6 février 1977 : accident routier impliquant René Lévesque

De retour d'une fête entre amis qui se termine au petit matin, le premier ministre du Québec ne peut éviter de heurter mortellement avec sa voiture un homme étendu sur le chemin de la Côte-des-Neiges, à Montréal. Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal ne formuleront aucune accusation à l'endroit de René Lévesque, qui avait fait faux bond à son garde du corps...

Adoption de la Loi sur le financement des partis politiques

Le 23 mars 1977, le ministre d'État à la Réforme parlementaire, Robert Burns, dépose le projet de loi 2 pour encadrer le financement des partis politiques. Le premier ministre et chef du Parti québécois, René Lévesque, a souvent dénoncé ce qu'il appelait « la vieille tradition de la caisse électorale ». Au Québec, de généreuses subventions ou d'importants contrats attribués par le gouvernement servaient souvent à récompenser les contributions d'entreprises à la caisse électorale du parti au pouvoir.

C'est à cette situation que veut mettre fin le projet de loi 2. Ce dernier est considéré à ce moment comme l'un des plus stricts dans le monde occidental. Il sera sanctionné le 26 août 1977. Au dire de plusieurs observateurs, il s'agit de la loi que René Lévesque a tenu, plus que toutes les autres, à faire adopter ; elle est, selon lui, le plus grand héritage de sa carrière politique.

Adoption de la Charte de la langue française

Le 1^{er} avril 1977, le gouvernement péquiste de René Lévesque publie un livre blanc, préparé notamment par le ministre du Développement culturel Camille Laurin, annonçant la création d'une Charte de la langue française visant à assurer la primauté du français au Québec, à la fois dans l'affichage, l'enseignement et en milieu de travail. Le livre blanc devient officiellement projet de loi le 27 avril, mais ne fait pas l'unanimité chez les citoyens des minorités linguistiques, les politiques, les médias et les gens d'affaires. Le 26 août 1977, après 34 jours de débats en chambre, le gouvernement Lévesque fait finalement adopter la Charte de la langue française, aussi appelée loi 101.

Novembre 1977 : première visite officielle en France

René Lévesque est reçu à Paris comme un chef d'État et rencontre le président Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée. Ce dernier le fait grand officier de la Légion d'honneur. Au cours de cette visite, René Lévesque et son homologue français, Raymond Barre, conviennent de faire une tradition annuelle de ces rencontres entre premiers ministres, en alternant le pays hôte.

15 décembre 1977 : amendement à la Charte québécoise des droits de la personne en faveur de l'orientation sexuelle

L'Assemblée nationale du Québec amende la Charte des droits de la personne afin d'y inclure l'orientation sexuelle. Cette modification survient à la suite de nombreuses demandes faites par la communauté gaie du Québec, qui dénonçait depuis plusieurs années la discrimination et la violence subies par les gais et les lesbiennes.

Ouverture du gouvernement Lévesque envers les peuples autochtones

En 1978, à l'initiative du premier ministre René Lévesque, le gouvernement du Québec crée un secrétariat de coordination au sein du ministère du Conseil exécutif pour s'occuper de l'ensemble de la question autochtone. Le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI) est chargé de l'élaboration des politiques gouvernementales relatives aux affaires autochtones. La même année, le gouvernement du Québec et 40 chefs de bande, accompagnés de 85 autres représentants autochtones, se réunissent à Québec. Il s'agit d'une première⁵.

5. Secrétariat aux affaires autochtones. *Moments marquants*. autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/moments-marquants.htm

1^{er} mars 1978 : entrée en vigueur du nouveau régime public d'assurance automobile

La ministre des Consommateurs, des Coopératives et des Institutions financières, Lise Payette, vient d'accomplir une tâche herculéenne : réformer l'assurance automobile au Québec – un engagement électoral de René Lévesque. Une forte résistance s'est organisée contre ce nouveau régime, notamment de la part des assureurs et de l'opposition libérale. Le régime est fondé sur le principe du *no fault*, ce qui signifie que les victimes d'accidents de la route ne poursuivront plus les conducteurs fautifs pour leur perte de jouissance corporelle et matérielle, mais qu'ils seront indemnisés par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Son implantation fait suite à l'adoption de la loi 67 par l'Assemblée nationale le 22 décembre 1977.

12 juin 1978 : dépôt d'un livre blanc sur le renouvellement de la Constitution canadienne

Le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, présente un projet de loi constitutionnelle intitulé « Le temps d'agir ». Dans ce document, le premier ministre propose l'adoption d'une charte des droits et libertés de la personne, la participation des gouvernements provinciaux à la nomination des juges de la Cour suprême et plusieurs autres articles. Ce projet provoque une vive opposition de la part du premier ministre du Québec, René Lévesque, et de plusieurs provinces anglophones.

23 juin 1978 : adoption de la Loi sur la consultation populaire

Le gouvernement péquiste de René Lévesque fait adopter par l'Assemblée nationale la Loi sur la consultation populaire qui régit la tenue de référendums.

22 décembre 1978 : adoption de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, fait adopter une loi-phare afin de protéger les terres à bon potentiel agricole et de mettre un terme à l'étalement des villes. Dans sa démarche, Jean Garon reçoit l'appui inconditionnel du premier ministre René Lévesque.

3 janvier 1979 : adoption de mesures de francisation pour les entreprises

Deux ans après l'adoption de la loi 101, le gouvernement du Parti québécois fait adopter de nouvelles mesures visant à renforcer la place du français en milieu de travail.

12 avril 1979 : mariage de René Lévesque et de Corinne Côté

La cérémonie se déroule au palais de justice de Montréal. Alice Lévesque-Amyot et son mari Philippe Amyot sont les seuls invités. Puis, les deux couples partiront en voyage à Paris.

30 avril 1979 : élection du chef libéral Claude Ryan à l'Assemblée nationale

L'élection partielle tenue dans la circonscription d'Argenteuil permet au chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, de faire son entrée à l'Assemblée nationale. Il occupera, à partir du 9 mai, le poste de chef de l'opposition officielle devant René Lévesque.

22 mai 1979 : élection de Joe Clark à titre de premier ministre du Canada

Les progressistes-conservateurs de Joe Clark remportent les élections générales canadiennes avec 35,6 % des voix. Ils font élire 136 députés à la Chambre des communes contre 114 pour leurs plus proches rivaux, les libéraux de Pierre Elliott Trudeau.

21 septembre 1979 : assermentation de Lise Payette au poste de ministre d'État à la Condition féminine

Le gouvernement du Parti québécois dirigé par René Lévesque innove en mettant sur pied un secrétariat à la Condition féminine.

27 octobre 1979 : inauguration de la centrale LG-2 à la baie James

Le premier ministre du Québec, René Lévesque, préside les fêtes marquant la mise en service de la première des 16 turbines de la centrale LG-2. Il y invite son prédécesseur, Robert Bourassa, qui sera acclamé par les travailleurs. Cet événement sera marquant dans le retour en politique de Robert Bourassa, en 1983.

1^{er} novembre 1979 : publication du livre blanc sur le projet de souveraineté-association

Le gouvernement du Parti québécois dirigé par René Lévesque rend public un livre blanc sur la souveraineté-association. Intitulé *D'égal à égal - La nouvelle entente Québec-Canada*, cet ouvrage de 116 pages contient l'essentiel du projet que le Parti québécois s'apprête à soumettre à la population par voie de référendum.

13 décembre 1979 : invalidation par la Cour suprême de sept articles de la loi 101

La Cour suprême déclare inconstitutionnels sept articles de la loi 101 qu'a fait adopter en 1977 le gouvernement du Parti québécois. Est notamment attaquée par le plus haut tribunal du pays la décision de faire du français la seule langue en usage devant les tribunaux et à l'Assemblée nationale.

20 décembre 1979 : dépôt de la question référendaire à l'Assemblée nationale

Le gouvernement du Parti québécois fait connaître la question référendaire qui sera posée aux Québécois lors du référendum sur la souveraineté-association prévu pour 1980. Elle demande aux Québécois d'accorder au gouvernement Lévesque un mandat de négociateur.

18 février 1980 : élection des libéraux de Pierre Elliott Trudeau à la Chambre des communes

Après avoir pourtant annoncé son retrait de la vie politique quelques mois auparavant, Pierre Elliott Trudeau redevient premier ministre du Canada. Il dirigera un gouvernement majoritaire – ce qui lui donnera un élan dans la campagne référendaire.

Référendum au Québec sur la souveraineté-association

La campagne qui mènera au référendum sur la souveraineté-association est officiellement lancée le 15 avril 1980 avec l'émission des brefs référendaires. Le camp du Non est dirigé par le chef libéral Claude Ryan et celui du Oui par le premier ministre et chef du Parti québécois, René Lévesque.

À Ottawa, le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, met « [s]on siège en jeu pour du changement » afin de renouveler le fédéralisme et de remettre en marche le processus de rapatriement de la

Constitution. Parallèlement, il indique qu'il refusera de négocier avec le gouvernement québécois dans l'éventualité d'une victoire du Oui.

Un peu plus d'un mois plus tard et après une campagne qui polarise l'attention des Québécois, les électeurs se prononcent le 20 mai à 59,5 % contre le projet de souveraineté-association proposé par le gouvernement du Parti québécois. Le taux de participation est d'environ 85 %. À la suite de l'annonce des résultats référendaires, au centre Paul-Sauvé, à Montréal, René Lévesque prononcera sa célèbre phrase : « Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de dire : à la prochaine fois. »

15 septembre 1980 : tenue d'une conférence constitutionnelle

Quatre mois après la tenue du référendum sur la souveraineté-association au Québec, les premiers ministres fédéral et provinciaux se réunissent à Ottawa pour discuter de questions constitutionnelles. À la fin de la conférence, trois provinces s'opposent au rapatriement de la Constitution : Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et le Québec.

1981 : publication du plan d'action du gouvernement du Québec concernant les communautés culturelles

Le gouvernement Lévesque rejette la politique de multiculturalisme d'Ottawa pour lui substituer une politique de convergence culturelle intitulée *Autant de façons d'être Québécois*. Ce plan vise trois objectifs : « Assurer le maintien et le développement des communautés culturelles et de leurs spécificités, sensibiliser les Québécois francophones à l'apport des communautés culturelles à notre patrimoine commun, et enfin favoriser l'intégration des communautés culturelles dans la société québécoise et spécialement dans les secteurs où elles ont été sous-représentées, particulièrement dans la fonction publique. »

12 février 1981 : opposition québécoise au rapatriement unilatéral de la Constitution

Le groupe Solidarité-Québec remet au premier ministre du Québec, René Lévesque, une pétition contenant les signatures de 715 000 Québécois qui s'opposent au rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne et à son amendement sans l'accord du Québec.

2 avril 1981 : entrée en vigueur du nouveau Code civil du Québec

Le nouveau Code civil du Québec reconnaît, entre autres, l'égalité juridique des conjoints au sein du mariage. En se mariant, les femmes

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
Les faits saillants	14
50 regards sur l'homme et son héritage politique	33
SA FAMILLE (ALICE LÉVESQUE-AMYOT, GUY ET FRANCE AMYOT) . . .	34
HARRY BLANK	44
FRANCINE LA HAYE	49
CLAUDE MORIN	56
JEAN-ROCH BOIVIN	64
WILLIAM (BILL) DAVIS	73
ANDRÉ LAROCQUE	78
PIERRE MAROIS	84
LOUIS BERNARD	91
LOUISE BEAUDOIN	100
GÉRALD LAROSE	107
YVES MICHAUD	113
GUY BERTRAND	117
LOUISE HAREL	124
ANDRÉ OUELLET	130
GUY ROCHER	137
GISÈLE GALLICHAN	144
FRANÇOIS GENDRON	150
MARC-ANDRÉ BÉDARD	156
RAYMOND BACHAND	165
MICHEL CARPENTIER	172
ÉLIE FALLU	178
MARC LAURENDEAU	184
GILLES PROULX	193
JEAN-PIERRE CHARBONNEAU	199
GUY CHEVRETTE	206
PIERRE MARC JOHNSON	212
MARTINE TREMBLAY	222
MICHEL CLAIR	233
GRATIA O'LEARY	242
LINE-SYLVIE PERRON	249
LISSETTE LAPOINTE	259

FRANCINE ET JACQUES JOLI-CŒUR	267
DAVID PAYNE	273
RODRIGUE BIRON.	279
JACQUES BRASSARD	284
RITA DIONNE-MARSOLAIS.	290
JOE CLARK	295
BERNARD ST-LAURENT	300
PAULINE MAROIS	307
ERIC MALDOFF	315
HAROLD LABEL	321
PIERRE FORTIN	327
GUY LALIBERTÉ	334
VICTOR LANDRY	338
KONRAD SIOUI	345
FRANÇOIS LEGAULT	351
Index	358
Crédits photographiques	363
Remerciements	364